ANNEXE II

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR,
DE LA SECURITE INTERIEURE ET DES LIBERTES LOCALES

Déclaration de perte de carte nationale d'identité ☐ de passeport ☐

PERSONNE MAJEURE ☐ *PERSONNE MINEURE* ☐

Déclarant

Homme ☐ Femme ☐

Nom .....
(Nom de famille)

Deuxième nom .....

Prénoms .....
(Dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐ Lieu ..... ☐☐
(Commune, département, Paris, Lyon, Marseille, précisez l'arrondissement)

Pays .....

Domicile ou résidence .....

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Commune ..... Pays .....

Caractéristiques du ou des documents

Carte nationale d'identité	Passeport
N° :	N° :
Délivrée le :	Délivré le :
À *(nom de la personne titulaire du document)* :	À *(nom de la personne titulaire du document)* :
Par :	Par :
Pays :	Pays :

Éléments sur la disparition du ou des documents

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐ Lieu .....

Circonstances .....

Fait à ....., le .....

Signature du déclarant

Partie réservée à l'administration
Autorité recevant la déclaration :
Établie le :
Par :

Cette déclaration ne vaut pas document d'identité.

« La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire ».

1 Exemplaire à conserver par le déclarant
1 Exemplaire à conserver par l'administration

Toute fausse déclaration est passible des peines prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal.

04 005 893 1D

IMPRIMERIE NATIONALE